



**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Conseil du 19 Juillet 2021.

DELIBERATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

OBJET : Approbation des documents budgétaires - Office de Tourisme de la CAB

PRESENTS : ARMANET Guy, BERTOLUCCI Marie-Christine, CALLIER Jeanne, COLOMBANI Carulina, DE GENTILI Emmanuelle, GIAMARCHI Marie-Dominique, LACAVE Mattea, LINALE Serge, LORENZI Thérèse, MASSONI Jean-Joseph, MILANI Jean-Louis, MUSSIER Emma, PADOVANI Jean-Jacques, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGRINI Leslie, PERETTI Philippe, PERFETTINI Martine, PETRI-GUASCO Emmanuel, PIPERI Linda, POLIFRONI Bruno, POZZO DI BORGO Louis, ROMITI Gérard, ROSSI Michel, SALGE Hélène, SAVELLI Jean-Michel, SAVELLI Pierre, SIMONI Pierre-Baptiste, TIERI Paul, TIMSIT Christelle.

ONT DONNE POUVOIR :

DE CASALTA Jean-Sébastien	à	SALGE Hélène
LOMBARDO Florence	à	GIAMARCHI Marie-Dominique
MORGANTI Julien	à	GIAMARCHI Marie-Dominique
MALAFRONTI Christine	à	BERTOLUCCI Marie-Christine
POLISINI Ivana	à	LACAVE Mattea
ZUCCARELLI Jean	à	SALGE Hélène

ABSENTS : BATTESTI Gilles, BIAGGINI Jean-Jacques, SIMEONI Gilles, SIMONPIETRI Pierre-Michel, VESPERINI Françoise.

QUORUM : 14

M. Pierre-Baptiste Simoni est élu secrétaire de séance.

OBJET : Approbation des documents budgétaires - Office de Tourisme de la CAB

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2020-09-29-001 du 29 septembre 2020 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'arrêté préfectoral du 19 Janvier 2004 portant création de l'office de tourisme de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la Convention Cadre établie entre la Communauté d'Agglomération de Bastia et l'Office de Tourisme de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'avis favorable du Bureau du Lundi 7 Juin 2021 ;

Vu l'avis favorable de la commission « Mezi di a culletività » du 14 juin 2021 ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**APPROUVE
(A l'unanimité)**

L'ensemble des documents budgétaires présentés par l'Office du tourisme, ci annexés :

- Rapport d'activité 2020 ;
- Compté Administratif 2020 ;
- Plan d'Action 2021 ;
- Budget Primitif 2021.

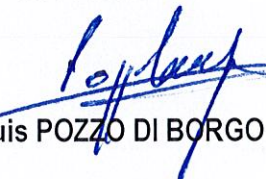
AUTORISE

Le Président à signer tous documents se rapportant à ce dossier ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT


Louis POZZO DI BORGO

Acte certifié exécutoire
après dépôt en préfecture
le **27 JUL. 2021**
et publication ou notification
du **27 JUL. 2021**
La Directrice de l'Administration Générale
Nora M. GARAOU
NA

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter du présent affichage et notification